

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitanied@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Place Cambacérés
34160 Saint-Drezery

04 67 86 90 87

mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

► Nos partenaires



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © commune de Saint-Drézéry - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'Ancien Château de Saint-Drézéry

34160 Saint-Drézéry



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Réhabilitons notre château

◆◆ LE PROJET

La commune a fait l'acquisition de l'ancien château situé face à la mairie. Elle souhaite restaurer et donner une nouvelle vie et vocation à cette bâtisse dénommée le Château. De part sa valeur historique, son architecture et son positionnement géographique, il devient un élément remarquable et stratégique pour la commune.

Après une étude patrimoniale en 2016, son inscription au titre des Monuments Historiques en 2019, les travaux consistent à restaurer la totalité de l'édifice pour accueillir le nouvel Hôtel de Ville de Saint-Drézéry en 2024.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'édification du château remonte au XIV^e siècle, il a connu un important incendie en 1790 qui l'a gravement endommagé.

En 1791, ce bien est vendu à la municipalité de Montpellier, puis acheté par Jean-Jacques Régis de Cambacères, il est progressivement transformé en ferme appartenant au domaine de Saint-Drézéry.

Le château sera ensuite racheté par Hyppolite Mounié qui entreprend un remaniement important de l'édifice dont les cicatrices sont encore visibles aujourd'hui.

◆◆ ETAT DE DEGRADATION

De nombreuses ouvertures ont été modifiées (ouverture des baies à meneaux et traverses de style néo-gothique), certains plafonds ont été cachés. Le bâtiment présente des faiblesses de structure sur une des façades car sans entretien depuis de nombreuses années.

2023-2024 La commune souhaite se consacrer à la restauration du château pour une mise en valeur de ce magnifique patrimoine afin de l'ouvrir au public.

Le projet global des travaux s'élève à 1 641 K€, le programme des travaux sera établi en plusieurs tranches : (maçonnerie, pierres de taille, revêtement du sol, charpente, couverture, cuivrerie, menuiseries, serrurerie, ferronnerie, miroiterie, électricité, chauffage et ascenseur).

Montant des travaux	TRANCHE 1 : 600 K€
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	Sept 2023

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Ancien Château de Saint-Drézéry

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87510

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'Ancien Château de Saint-Drézéry

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © commune Saint-Drézéry